



Ceci concerne ma fiile qui ne veut plus aller chez son papa 1 wee

Par **BROISIN**, le **16/11/2008** à **11:30**

depuis 2 ans je suis séparée de man ami Jean claude nous avons une fille qui à 8 ans elle s'appelle Laura Jean claude à une copine depuis 1 an mais ma fille ne l'aime pas Jean claude m'a toujours dit depuis que nous avons notre fille qu'il ne fallait jamais la contrariée et qu'elle ferait toujours ce qu'elle voulait. Notre séparation vient de ce fait car la maman et la soeur de Jean claude voulait toujours qu'on soit ensemble week end et vacances (la soeur de jean claude à 1 fille qui à 1 an de plus que la notre)l la soeur et la maman m'ont dit et meme jean claude à plusieurs reprises c'est comme si elles étaient 2 soeurs et qu'il ne fallait pas les séparées. Aujourd'HUI avec sa compagne il fait l'inverse c'est à dire elle comme elle n'a pas d'enfant et est institutrice elle voudrait s'appropriée laura comme sa fiile . Mais ma fiile ayant du caractère et n'aimant pas le copine de mon ex elle ne veut pas aller chez lui et veut rester chez sa grand mère . A t'il le droit de l'obliger à rester avec lui (il ne sait jamais occuper de sa fille) mais sa compagne supplie jean claude pour avoir laura? pouvez vous me répondre assez rapidement MERCI